

Vadémécum

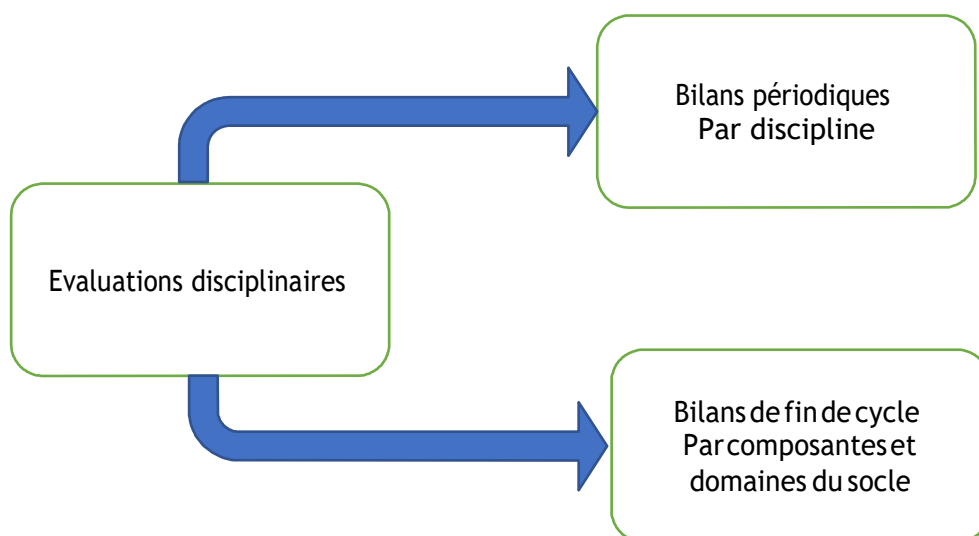
Suivi des acquis et des progrès des élèves Positionnement de l'élève au cycle 4

Réalisé par le collège des IA-IPR de l'académie de Besançon

Ce vadémécum a pour objectif de préciser les préconisations du corps d'inspection pour renseigner les éléments suivants du livret scolaire unique :

- Le suivi des acquis scolaires de l'élève dans le cadre des bilans périodiques
- Le positionnement de l'élève dans le cadre du bilan de fin de cycle 4

Les bilans périodiques et le bilan de fin de cycle 4 sont alimentés par l'évaluation conduite au fil du cycle 4 dans toutes les disciplines.



L'évaluation disciplinaire

- Est conduite régulièrement au cours du cycle ;
- Est référencée aux **compétences travaillées** de la discipline : un seul référentiel prévaudra pour tout le cycle 4 ; il sera mis à disposition des équipes par le corps d'inspection.

L'évaluation peut être conduite selon différentes modalités :

- Orales ou écrites ;
- Individuelles ou collectives ;
- Lors de travaux planifiés en temps limité ou non, ou en situation ordinaire de classe – le professeur observe les élèves en train de faire - ;
- Tous les élèves en même temps ou certains élèves seulement à un instant donné...

L'évaluation porte sur des compétences (*compétences travaillées* de la discipline) et sur des connaissances explicitées aux élèves. Chaque situation d'évaluation n'a pas vocation à solliciter toutes les *compétences travaillées*. Des choix sont à opérer pour assurer une cohérence entre les apprentissages et l'évaluation.

Quel que soit le choix des équipes pédagogiques (par classe) pour rendre compte de l'évaluation disciplinaire aux élèves (notes, échelles à plusieurs niveaux, codes couleurs, smileys...), cette évaluation doit permettre de prélever des informations sur le degré de maîtrise des compétences disciplinaires. Ces informations sont conservées (outil de suivi) pour mesurer l'évolution des acquis et les progrès de chaque élève. Elles contribueront à alimenter les bilans périodiques du cycle 4 et le bilan de fin de cycle 4.

Les bilans périodiques

Ils sont référencés aux disciplines : un bilan par discipline et par période.

Ces bilans sont alimentés par les évaluations disciplinaires. Ils se substituent aux actuels bulletins.

Ils mentionnent obligatoirement les trois éléments suivants :

- Le **positionnement global de l'élève** dans la discipline soit par une note, soit selon une échelle à quatre niveaux (très bonne maîtrise, satisfaisant, fragile, insuffisant). Si l'équipe choisit d'attribuer une note, celle-ci témoigne de la maîtrise de compétences travaillées ; il ne s'agit donc pas nécessairement d'une moyenne.
- Les **principaux** éléments du programme de cycle travaillé durant la période.
Cette rubrique a déjà pour objectif de renseigner les parents sur les **contenus dominants** travaillés pendant la période.

Les applications de vie scolaire (ProNote, SaCoche, ...) et l'application LSU proposent une liste d'items prédéfinis. Il est possible de cocher dans cette liste (cinq items maximum) ou de rédiger librement un court paragraphe (cinq lignes maximum) résumant les **principaux contenus** abordés pendant la période. On ne vise pas l'exhaustivité, mais une information synthétique. Quel que soit le choix, la communication doit être accessible aux parents.

- Les acquisitions, progrès et difficultés éventuelles de l'élève
Pour rendre compte des acquis et aider l'élève à poursuivre la construction des apprentissages, il est donc conseillé :
 - o De valoriser une compétence dont la maîtrise est reconnue ou en progrès ;
 - o De mentionner une compétence plus fragile, et de proposer des pistes pour progresser.

Le bilan de fin de cycle 4

- **Est référencé aux quatre composantes du domaine 1 du socle et aux domaines 2, 3, 4 et 5 du socle ;**
- Est réalisé en trois étapes qui ne peuvent pas être automatisées :
 - o **Phase 1** : dans chaque discipline, les enseignants repèrent en amont les composantes et domaines dans lesquels ils choisissent de positionner les élèves ;
 - o **Phase 2** : dans chaque discipline, l'enseignant positionne l'élève dans les composantes et domaines retenus dans la phase 1 ;
 - o **Phase 3** : l'équipe **éducative et pédagogique** positionne globalement l'élève dans les composantes et domaines du socle.

Phase 1 :

Une réflexion sur cette phase et un bilan des choix effectués pourraient être abordés en conseil pédagogique. En effet, le choix du positionnement dans un domaine particulier pour une discipline concerne tous les professeurs de cette discipline. Il convient néanmoins de s'assurer que tous les domaines et composantes seront bien évalués.

Pour ce faire, dans chaque discipline l'équipe des professeurs détermine dans quels composantes et domaines du socle elle choisit de positionner les élèves, en s'appuyant :

- Sur les programmes du cycle 4, en particulier sur le volet 2 « *contribution essentielle des différents enseignements au socle commun* » et sur les liens entre les *compétences travaillées* et les domaines du socle,
- Sur les choix opérés dans l'établissement relativement aux EPI et à l'AP,
- Les documents d'aide à l'évaluation.

On peut synthétiser les différentes contributions des enseignements au positionnement de fin de cycle 4 dans le tableau à double entrée suivant :

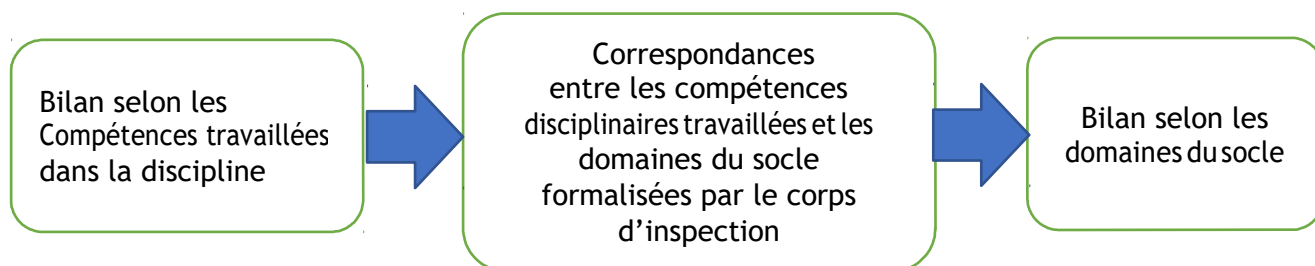
	Domaine 1 Composante 1	Domaine 1 Composante 2	Domaine 1 Composante 3	Domaine 1 Composante 4	Domaine 2	Domaine 3	Domaine 4	Domaine 5
Arts plastiques								
Education musicale								
Français								
Histoire- Géographie								
LV (2 LV)								
SVT								
Physique- Chimie								
Mathématiques								
Technologie								
EPS								
Vie de l'élève								

Il est important de veiller à l'**équilibre des contributions** des différents enseignements

Phase 2 :

Pour positionner chaque élève, dans chaque discipline, selon les composantes et domaines choisis, les enseignants s'appuient sur les évaluations qu'ils ont conduites au cours du cycle 4. Ce positionnement se fait en deux temps :

- Un bilan selon les compétences travaillées qui ne peut résulter d'une action mécanique ou cumulative ;
- Une conversion de ce bilan en niveau de maîtrise des composantes et domaines du socle retenus dans la phase 1.



Phase 3 :

Lors d'un conseil de socle, l'équipe éducative et pédagogique s'appuie sur l'ensemble des positionnements réalisés dans les disciplines pour arrêter un positionnement global de l'élève qui précise le degré de maîtrise de chacune des quatre composantes du domaines 1 et des quatre autres domaines du socle selon une échelle à quatre niveau (très bonne maîtrise, satisfaisant, fragile, insuffisant).

Un recensement préalable des positionnements disciplinaires dans le tableau préparé en *phase 1* pourra servir de support à la réflexion.

Certains logiciels de vie scolaire proposent une aide au positionnement qui s'appuie sur un processus automatique et cumulatif **non compatible** avec une approche par compétence. Il est donc essentiel que le positionnement final de l'élève résulte d'une décision collégiale qui fasse consensus.

Préconisations

- Le positionnement de l'élève reflète les compétences développées et non les lacunes ;
- Un positionnement « suffisant » dans une discipline ayant particulièrement pris part aux apprentissages liés à une composante ou un domaine du socle doit être valorisé dans la négociation du positionnement final ;
- Tout autre critère que la mesure des acquis et des progrès est à proscrire dans le positionnement de l'élève.

Pour diagnostiquer les élèves qui risqueraient de ne pas atteindre un positionnement «satisfaisant» dans un ou plusieurs domaines du socle en fin de cycle, il peut être judicieux d'envisager un conseil de socle en fin de 4^e ou en début de 3^e pour dresser un positionnement intermédiaire selon les domaines du socle et proposer un accompagnement adapté. Cet accompagnement nécessite d'investiguer plus finement les domaines du socle repérés comme étant fragiles pour identifier précisément les points sur lesquels doit porter l'étayage.

